

FESTIVAL CINE EN HERBE 2024

Les Rencontres Ciné En Herbe sont organisées par l'Association Ciné En Herbe, en partenariat avec le Lycée Mme de Staël de Montluçon et sa section Cinéma, Sauve Qui Peut Le Court-Métrage, le Rectorat de Clermont-Ferrand, le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Montluçon et le Conseil Départemental de l'Allier.

Ces Rencontres sont l'occasion pour le public de connaître les dernières productions en matière de courts métrages français et de voter à l'issue de chaque séance (un bulletin est fourni avec le ticket d'entrée) pour décerner les Prix Ciné-En-Herbe récompensant les réalisations les plus appréciées.

La prochaine édition se déroulera les 8, 9, 10 et 11 avril 2024 à Montluçon

Lundi 8 Avril à 21h au cinéma Le Palace, en partenariat avec Sauve Qui Peut le Court Métrage, projection des films primés ou remarqués au festival International du Court-métrage de Clermont-Ferrand

Mardi 9 avril : Projections et Compétitions 2023 au cinéma Le Palace

« Séance découverte du court-métrage » : 9h30

Compétition 1 : 14h15 en présence des réalisateurs

Compétition 2 : 21h en présence des réalisateurs

Tous les réalisateurs des films invités, présentent leur film au public.
Les débats ont lieu à la fin de chaque projection.

Mercredi 10 avril de 9h30 à 16h30 : concours « **Cinémato'Griffes** », compétition des jeunes vidéastes collégiens et lycéens des options cinéma au **théâtre Gabrielle Robinne** en présence des réalisateurs invités.

Une remise des prix a lieu à l'issue des deux jours de compétition :

Par le jury constitué des réalisateurs invités :

- Prix du public pour la compétition professionnelle remis par Ciné en Herbe
- Prix du Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes et prix du Conseil Départemental de l'Allier pour les établissements scolaires inscrits au Cinémato'Griffes

Par le jury de la ville de Montluçon :

- Prix de la ville de Montluçon décerné à un film professionnel et à un film scolaire

Vous trouverez ci-joint le règlement du Cinémato'Griffes, la fiche d'inscription du concours ainsi que la fiche technique. Nous attirons votre attention sur la présence obligatoire de membres de l'équipe de réalisation lors des débats du « Cinémato'Griffes ».

Les inscriptions sont ouvertes, et le délai d'inscription est le 16 février 2024.

Contacts :

Ciné en Herbe
Lycée Madame de Staël
1 rue Madame de Staël
03100 Montluçon
www.cineenherbe.com

Interlocutrice : Jennifer Guerard 06 99 06 52 42 jg@cineenherbe.com



INSCRIPTION A CINE EN HERBE

Cinémato'Griffes - Compétition Films Inter Lycées et Collèges

Mercredi 10 avril 2024

Au **Théâtre Gabrielle Robinne** à Montluçon

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Palmarès à 18h

Participation 40 Euros par Etablissement

NOM, ADRESSE ET TELEPHONE DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE ELECTRONIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET DU SERVICE INTENDANCE :

NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE, téléphone, e-mail :

Nombre d'élèves participants

Nombre de films

Votre établissement possède :

- ☐ Un enseignement de spécialité
- ☐ Une option facultative
- ☐ Un atelier audiovisuel

Ce document est à retourner par courrier ou par mail **avant le 16 Février 2024**

LYCEE MADAME DE STAEL
Ciné en Herbe – Jennifer GUERARD
1, rue Madame de Staël
03100 Montluçon

Interlocutrice: Jennifer Guerard 06 99 06 52 42 jg@ceneenherbe.com

REGLEMENT Cinémato'Griffes
36^{èmes} RENCONTRES Ciné en Herbe
Montluçon, mercredi 10 avril 2024

► La démarche de Ciné en Herbe se veut pédagogique et s'inscrit dans le cadre des programmes officiels qui stipulent que la confrontation des productions de l'élève à un public fait partie intégrante de sa démarche créatrice et globale. Ainsi, le principe est la confrontation entre des productions de lycéens (de la seconde à la terminale comprise) et collégiens, présentées par leurs réalisateurs, sous le regard critique des professionnels.

► Les débats débouchent sur une remise de prix.

► Chaque établissement peut présenter les réalisations de son choix (réalisées dans l'année scolaire 2022-2023 et 2023-2024), dans les catégories suivantes : fiction, documentaire, clip, reportage, animation, excepté les films à caractère commercial ou promotionnel, dans la limite de 4 films en enseignement de spécialité (1ère et term.), 2 films pour les options facultatives (1ère et term.) et 3 films pour les ateliers artistique (collège et lycée) *

Conditions :

► Le film doit être présenté par les réalisateurs ou l'enseignant référent, qui s'engagent à être présents à la compétition ainsi qu'à la remise des prix,

► L'inscription ne sera ferme que si elle est accompagnée du règlement de 40 € (chèque à l'ordre de Ciné en Herbe) par l'établissement. (Il est toutefois conseillé aux établissements candidats de numérotter leurs films dans l'ordre de leur préférence pour le cas où Ciné en Herbe devrait sélectionner un certain nombre de films par établissements dans l'hypothèse d'un nombre très important d'inscriptions),

► Le transport, l'hébergement et les repas restent à la charge de l'établissement participant,

► Les auteurs des réalisations autorisent leur diffusion sur le site www.cineenherbe.com et la chaîne YouTube Ciné en Herbe sous réserve de droits libres, ainsi que leur reproduction sur DVD, dans le cas où elles seraient primées,

► Les films en compétition ne peuvent pas excéder 10 mn (générique compris).

Plusieurs catégories de prix seront décernées par Ciné en Herbe :

Catégorie enseignement de spécialité (catégorie 1)

Catégorie option facultative (catégorie 2)

Catégorie atelier vidéo ou art visuel (catégorie 3)

Les prix sont décernés aux Etablissements et non aux élèves

L'inscription et la participation au Cinémato'Griffes de Ciné en Herbe impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

[Veuillez renvoyer cet imprimé signé avec la fiche d'inscription](#)

* NB : Ces limites valent pour les 2 années scolaires.

**FICHE TECHNIQUE COMPETITION CINEMATO'GRIFFES**

A renvoyer avec chaque film, ***avant le 29 mars 2024***

Attention : UNE FICHE PAR FILM

Le film sera transmis directement à notre technicien par « wetransfer » ou tout autre lien de téléchargement à cette adresse : cineenherbe@gmail.com

TITRE DU FILM :

DUREE DU FILM :

CATEGORIE du FILM :

- ☐ Option enseignement de spécialité
- ☐ Option facultative
- ☐ Atelier audiovisuel

AUTEURS PRESENTANT LE FILM (présence obligatoire) :

<u>ETABLISSEMENT</u> :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse électronique	
<u>Nom du Responsable</u> :	
Adresse :	
Téléphone personnel	
Email :	